





LE  
LIVRE ROUGE  
LIBER NOVUS



C. G. JUNG

LE  
LIVRE ROUGE  
LIBER NOVUS

Édition établie, introduite et annotée par  
SONU SHAMDASANI

Préface de ULRICH HOERNI

Traduction de l'allemand par CHRISTINE MAILLARD,  
PIERRE DESHUSSES, VÉRONIQUE LIARD,  
CLAUDE MAILLARD, FABRICE MALKANI et LIDWINE PORTES

Traduction de l'anglais par BÉATRICE DUNNER avec le concours  
de JULIETTE VIELJEUX et PIERRETTE CROUZET

L'ICONOCLASTE /  
LA COMPAGNIE DU LIVRE ROUGE

Édition en langue française du Livre Rouge de C. G. Jung  
publiée sous la direction de BERTRAND ÉVENO

Ouvrage traduit avec le concours du Centre national du livre

Œuvre originale

C. G. Jung, *Das Rote Buch. Liber novus*

© 2009, Fondation des œuvres de C. G. Jung, Zurich

Édition originale en langue anglaise

*The Red Book. Liber Novus* © 2009, Norton & Company,

Edited and introduced by Sonu Shamdasani

Introduction et appareil critique © 2009, Sonu Shamdasani

W. W. Norton & Company Inc.

500 Fifth Avenue, New York, NY 10110

W. W. Norton & Company Ltd

Castle House, 75/76 Wells Street, London, W1T 3QT

© 2012, L'Iconoclaste / La Compagnie du Livre Rouge

L'Iconoclaste

27, rue Jacob - 75006 Paris

tél. : 00 33 1 42 17 47 80 - fax : 00 33 1 43 31 77 97

courriel : [iconoclaste@editions-iconoclaste.fr](mailto:iconoclaste@editions-iconoclaste.fr)

B.P.E. Éditions – La Compagnie du Livre Rouge

10, boulevard Malesherbes - 75008 Paris

Réalisation : Archipel Studio

Contribution à la rédaction : Pierrette Crouzet

CES ANNÉES DONT JE VOUS AI PARLÉ,  
pendant lesquelles j'étais tellement occupé  
par les images intérieures, ont été l'époque la plus  
importante de ma vie. Tout le reste en découle.

C'est alors que tout a commencé, et le détail de ce qui  
a suivi n'a pas la même importance. Ma vie tout entière  
a consisté à élaborer ce qui avait alors jailli de l'inconscient,  
comme un flot énigmatique qui me submergeait et menaçait  
de me briser. Il y avait là une matière première à traiter,  
pour laquelle l'espace d'une seule vie ne peut suffire.

Tout ce qui est venu ensuite n'en a plus été que la mise  
en ordre extérieure, l'élaboration scientifique et l'intégration  
à la vie. Mais le germe numineux qui renfermait déjà tout,  
l'origine, c'était en ce temps-là.

C. G. JUNG, 1957





# Préface

Depuis 1962, on avait connaissance de l'existence du *Livre Rouge* de C. G. Jung, mais ce n'est qu'avec la présente édition qu'il devient enfin accessible à un large public. La genèse du livre, décrite par Jung dans *Ma vie. Souvenirs, Rêves, Pensées* (SRP), a fait l'objet de nombreuses discussions dans la littérature critique. C'est pourquoi je me limiterai ici à quelques remarques à ce sujet.

L'année 1913 marque un tournant crucial dans la vie de Jung. Il entreprend une expérimentation sur lui-même, connue ensuite sous le nom de « confrontation avec l'inconscient<sup>1</sup> », qui s'étend jusque vers 1930. Au cours de cette expérimentation, il a développé une technique « qui lui aurait permis d'élucider les processus intérieurs », « pour traduire en images les émotions », et « pour saisir les phantasmes qui l'agitaient de manière souterraine<sup>2</sup> ». Plus tard, il baptisera cette méthode « imagination active ». Au début, il consigne ces visions dans ses *Cahiers noirs*. Puis il retravaille ces notes, en les complétant par un effort de réflexion, et enfin il les recopie en écriture calligraphiée dans un volume relié en cuir rouge, portant le titre « *Liber novus* », qu'il illustre de ses propres peintures.

Jung partagea ses expériences intimes avec son épouse, ainsi qu'avec d'autres proches. En 1925, il rendit compte de son évolution professionnelle autant que personnelle, lors d'une série de séminaires tenus au Club psychologique de Zurich, et il y évoqua sa méthode d'imagination active. Mais à part cela, Jung restait discret. Ainsi ses enfants ne furent pas mis au courant de ses auto-expérimentations, et ne remarquèrent rien d'inhabituel. À l'évidence, il lui aurait été difficile de leur expliquer ce qu'il faisait. C'était déjà une faveur exceptionnelle, lorsqu'il acceptait qu'un enfant le voie écrire ou peindre. Pour ses descendants, le *Livre Rouge* a toujours été enveloppé d'un halo de mystère.

---

1 SRP, p. 198.

2 SRP, p. 200, 206, 207.

Jung mit fin à ses expérimentations en 1930, et mit de côté le *Livre Rouge* – inachevé. Même si le volume avait sa place dans son bureau, il le laissa là, sans le reprendre, pendant plusieurs décennies. Toutefois les conclusions élaborées grâce au *Livre* influençaient implicitement ses écrits ultérieurs. Vers 1959, reprenant l'ancienne *Ébauche*, il tenta de poursuivre la transcription calligraphiée du *Livre Rouge*, et de terminer une illustration inachevée. Il commença aussi à écrire un épilogue, mais le texte calligraphié, de même que l'épilogue, s'interrompent, pour des raisons non élucidées, en plein milieu d'une phrase.

Même si Jung avait envisagé de publier le *Livre Rouge*, il n'a jamais entrepris de démarches concrètes pour le faire. Pourtant, en 1916 il publie, à des fins purement privées, les *Septem sermones ad mortuos* (*Sept sermons aux morts*), ce bref texte ayant surgi pendant sa « confrontation avec l'inconscient », mais même son essai écrit en 1916, « La Fonction transcendante », où il décrit sa technique de l'imagination active, ne sera publié qu'en 1958. On peut trouver chez Jung lui-même des indications sur les raisons pour lesquelles il n'a pas rendu public le *Livre Rouge*. Il reste un livre inachevé. Il s'en était détourné à cause de son intérêt croissant pour sa découverte de l'alchimie (en tant qu'objet de recherche). Avec le recul, il qualifiait ce travail minutieux sur ses visions et images intérieures dans le *Livre Rouge* comme une « élaboration esthétisante », nécessaire mais fâcheuse. Et, aussi tard qu'en 1957, il affirma encore que les *Cahiers noirs* et le *Livre Rouge* étaient des documents autobiographiques à ne pas inclure dans ses œuvres complètes car il ne s'agissait pas de travaux scientifiques. Il fit cependant une concession en autorisant Aniela Jaffé à citer dans *Ma Vie. Souvenirs, Rêves, Pensées* des passages tirés des *Cahiers noirs* et du *Livre Rouge* – possibilité dont elle fit peu usage. Jung décéda en 1961. La propriété littéraire de ses œuvres revint à ses descendants, qui constituaient la « Société des Héritiers de C. G. Jung ». Héritant des droits sur l'œuvre, ils héritaient aussi d'un devoir et d'un défi : mener à bien la publication en allemand des œuvres complètes. Dans son testament, en 1958, Jung avait exprimé son souhait – sans donner toutefois d'instructions plus précises – que les *Cahiers noirs* et le *Livre Rouge* demeurent dans la famille. Puisqu'il n'était pas prévu d'inclure le *Livre Rouge* dans les œuvres complètes, la Société des Héritiers en conclut que telle était l'ultime volonté de Jung au sujet de cette œuvre, et qu'elle resterait donc une affaire strictement privée. La Société des Héritiers en resta là, sans envisager de nouvelles publications, et préserva les manuscrits

inédits de Jung comme un précieux trésor. Pendant plus de vingt années, le *Livre Rouge* demeura dans le bureau de Jung, confié à la garde de Franz Jung qui avait repris la maison de son père.

Puis, en 1983, la Société des Héritiers déposa le *Livre Rouge* dans un coffre-fort, consciente qu'il s'agissait d'un document irremplaçable. En 1984, son comité de gestion nouvellement institué fit réaliser cinq reproductions photographiques du livre, destinées à la famille. Pour la première fois, les descendants de Jung avaient ainsi la possibilité de le consulter attentivement. Cette gestion prudente du volume a eu des aspects bénéfiques : l'excellent état de conservation du *Livre Rouge* vient notamment du fait qu'il n'a que très rarement été ouvert, pendant des dizaines d'années.

Après 1990, alors que l'édition des œuvres complètes en langue allemande – qui ne sont qu'une sélection des œuvres de Jung – arrivait à son terme, le comité de gestion décida d'examiner peu à peu tous les manuscrits inédits disponibles, pour réfléchir à de possibles publications. Je pris la responsabilité de cette mission puisqu'en 1994 la Société des Héritiers m'avait chargé des questions relatives aux archives et aux éditions.

On constata qu'il existait un ensemble considérable de textes, ébauches, variantes, relatifs au *Livre Rouge*. Il s'avéra que le texte manquant dans le *Volume calligraphié* existait bien à l'état d'ébauche, et qu'il existait en outre un manuscrit intitulé « *Épreuves* », qui prolongeait le texte de l'*Ébauche* à partir de là où il s'arrêtait, et qui incluait les *Septem sermons*. Pourtant, la question restait ouverte de savoir s'il fallait, et sous quelle forme, publier ces matériaux considérables. À première vue, leur style et leur contenu ne ressemblaient guère à ceux des autres œuvres de Jung. Bien des questions restaient sans clarification et, au milieu des années 1990, il ne restait plus aucun survivant qui puisse fournir des informations de première main.

Toutefois, depuis l'époque de Jung, le point de vue sur l'histoire de la psychologie avait pris une certaine ampleur, et proposait une nouvelle approche. Alors que je travaillais à d'autres projets, j'entrai en relation avec Sonu Shamdasani. Nos entretiens approfondis nous permirent de débattre des possibilités de publications nouvelles, d'une manière générale, mais aussi de celle du *Livre Rouge*. Ce livre avait surgi dans un contexte historique particulier, qui, au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, n'est plus familier au lecteur. Mais à des lecteurs d'aujourd'hui, un historien de la psychologie

serait capable de le présenter en tant que document historique. S'appuyant sur des sources originales, il pourrait le relier à son contexte culturel d'origine, le situer au regard de l'histoire des sciences, et le rattacher à la vie et à l'œuvre de Jung. En 1999, Sonu Shamdasani élabora un projet d'édition conforme à ces principes directeurs. Sur la base de cette proposition, la Société des Héritiers décida au printemps 2000 – non sans débats – d'autoriser la publication du *Livre Rouge*, et d'en confier la responsabilité éditoriale à Sonu Shamdasani.

On m'a souvent demandé pourquoi, après tant d'années, le *Livre Rouge* a néanmoins été publié. Une des raisons principales tient à une nouvelle compréhension des faits : contrairement à ce qui avait pu sembler, Jung lui-même ne considérait pas le *Livre Rouge* comme un secret. À plusieurs reprises, le texte s'adresse à « mes chers amis » ; autrement dit, il s'exprime en direction d'un public. Jung, on le sait, laissa des amis proches lire des copies de ses manuscrits, et il en débattait avec eux. Il ne prit en aucune manière une position expressément opposée à la publication ; il se borna à laisser la question non résolue. En outre, Jung lui-même affirma que c'était à partir de sa « confrontation avec l'inconscient » qu'il avait pu réunir les matériaux de base pour toute son œuvre ultérieure. En tant que compte rendu de cette confrontation, le *Livre Rouge* occupe assurément une place centrale dans les œuvres de Jung, bien au-delà de la sphère privée. La compréhension de ces faits permit à la génération des petits-enfants de Jung de considérer la question sous un jour nouveau. Le processus de décision a pris un certain temps. Confrontés à un sujet pour eux si chargé d'émotion, ils ont pu adopter une attitude plus rationnelle, au vu d'extraits choisis, grâce à des concepts, à des informations. Finalement la Société des Héritiers décida démocratiquement que le *Livre Rouge* pourrait être publié. La route fut encore longue entre la décision et cette présente édition. Le résultat est de grande qualité. Cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes qui ont consacré leurs talents et leurs énergies au service de ce projet commun. Au nom de tous les descendants de C. G. Jung, je tiens à exprimer à tous ces contributeurs mes sincères remerciements.

avril 2009

Ulrich Hoerni

Fondation des œuvres de C. G. Jung